

Communauté d'intérêts  
Mise en œuvre RPT  
Canton du Valais  
c/o Association  
insieme Valais Romand  
Av. de Pratifori 10  
1950 Sion

Finanzvergleichsamt Einsatzung 2007	Finanzvergleichsamt Einsatzung 2007
Ein Projekt von DOK CURAVIVA INSOS Integras	Un projet DOK CURAVIVA INSOS Integras
	c/o Integras Am Schanzengraben 15 8002 Zürich T 044 201 15 00 E info@finanzausgleich.ch www.finanzausgleich.ch www.perequation-financiere.ch

Monsieur Jean- René Fournier  
Président du comité de pilotage RPT  
Conseiller D'Etat  
1950 Sion

Sion, le 26 mars 2007/nr

**Avant projet de décret  
concernant la modification d'actes législatifs dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme  
de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les  
cantons (RPT)**

Monsieur Le Président du Comité de pilotage RPT,  
Mesdames, Messieurs,

Votre courrier du 16 février dernier, concernant l'objet précité nous est bien parvenue et nous vous remercions de l'occasion qui nous est offerte de prendre position.  
Nous n'avons pas de remarques sur les questions 4 et 6, mais bien sur les questions 1, 3 et 16 :

1. Avez-vous des remarques à formuler sur la mise en œuvre en deux phases de la nouvelle répartition des tâches et péréquation financière dans le canton du Valais (1ère phase destinée à mettre en œuvre les modifications de la législation fédérale qu'au 1er janvier 2008, deuxième phase visant à transposer les principes de la réforme fédérale au plan cantonal) ?

- Nous relevons le fait que, le financement devra être appliqué au 1er janvier 2008, même en acceptant le principe des 2 phases.

3. Avez-vous des remarques à formuler sur l'avant projet de concept cantonal d'enseignement spécialisé énoncé en première approche dans le rapport du comité de pilotage RPT ?

Nous sommes d'accord sur les principes exposés, nous relevons cependant :

- le manque de précision en ce qui concerne le diagnostic, la décision et les voies de recours.

Art. 4.4.6

e) Option du Conseil d'Etat – proposition du comité de pilotage

- « la mise en œuvre de cette stratégie doit intervenir au plus tard au 1<sup>er</sup> janvier 2011. »
- Nous insistons sur le fait que la mise en œuvre RPT doit être appliquée dès le **1er janvier 2008**

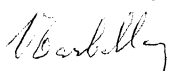
*Art. 32 Al. 3 et 4 Montant de la subvention*

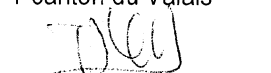
*La subvention n'excède pas en principe 80 % du déficit. Elle peut être convertie en subventions journalières forfaitaires, sur la base d'un contrat de prestations. Si les recettes propres de l'exercice ne couvrent pas entièrement le solde du déficit restant, le conseil d'Etat peut, pour des justes motifs, décider la pris en en charge de la différence par l'Etat.*

- Nous proposons la suppression de la 1<sup>ère</sup> phrase. Cette disposition du 80% du déficit restant n'est plus réaliste.

D'avance nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ces quelques lignes et vous présentons, Monsieur Le Président du Comité de pilotage, nos respectueuses salutations.

Pour la Communauté mise en œuvre RPT canton du Valais

  
Vital Darbellay  
Président

  
Nathalie Rey-Cordonier  
insieme Valais Romand

Copies :

Membres de la CI (Communauté d'intérêts) mise en œuvre RPT Canton du Valais

Procap Oberwallis par M. Christophe Muller, Directeur, English Gruss ST/ Pf 365, 3900 Brig

Procap Oberwallis par Mme Marie-Thérèse Schwery, Présidente, Alte Simplonstrasse 3, 3900 Brig

Procap Valais Romand par M. Serge Fournier et Charles-Marie Michellod, Route de la Piscine 10, 1950 Sion,

CValDI par M. Jean-Marc Dupont, c/o Fovahm, 1907 Saxon

Emera par M. Georges Parvex, Av. de la Gare 3, 1950 Sion

AVIEA par M. Maurice Chevrier, 1983 Evolène

Cérébral Valais par M. Jeanbourquin, Tourbillon 9, 1950 Sion

APEDAV par Mme Anne-Marie Pont, Sommet des Vignes, 1928 Ravoire

Emera Oberwallis par Mmes Emmy Fuchs et Joëlle Zangger, Spitalstrasse 5, Postfach, 3900 Brig

SSSP par M. Antoine Graf, Av. Tourbillon 76 a, 1950 Sion

FRSA par Mme Françoise Gay Truffer, Centre des Marmettes, 1870 Monthey

insieme oberwallis par M. Daniel Abgottspon, 3902 Glis

FSA par M. Hervé Richoz, Av. de la Gare 31, 1920 Martigny

ASPR par Mme Nadia Michaud, Route St-Julien 80, 1212 Grand-Lancy

insieme Valais Romand par Nathalie Rey-Cordonier, Av. Pratifori 10, 1950 Sion